

Message aux directeurs d'école pour améliorer le recrutement de l'Ecole textile de Rouen.

Numéro d'inventaire : 2009.08394

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Inspection académique de Seine-Maritime (Rouen)

Date de création : 1958 (restituée)

Description : Page dactylographiée et ronéotée

Mesures : hauteur : 310 mm ; largeur : 212 mm

Mots-clés : Gestion de la scolarité : inscriptions, dossiers scolaires, etc.

Filière : Enseignement technique et professionnel

Niveau : Post-élémentaire

Nom du département : Seine-Maritime

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Seine-Maritime

ECOLE TEXTILE DE ROUEN

18, rue Méridienne

ROUEN

Monsieur le Directeur,

Nous venons solliciter votre concours pour notre recrutement. Nous pensons en effet que notre Etablissement que vous connaissez déjà, pourrait convenir à certains de vos élèves qui désirent poursuivre leurs études.

Nous tenons, cette année, à attirer votre attention sur deux points :

D'abord sur les conditions qui sont faites à nos élèves. Comme vous le savez, notre Ecole est entièrement gratuite. Elle prend à sa charge non seulement les frais de scolarité et les fournitures scolaires, mais elle assure de plus la gratuité entière de la pension (obligatoire) et supporte les frais d'internat tels que fourniture et entretien des draps, des bleus de travail, des blouses etc... Le linge des élèves peut être lavé et entretenu dans les mêmes conditions. De cette façon tout garçon, quelle que soit sa situation de famille, peut poursuivre des études qui le mèneront au C.A.P. et au Brevet d'Enseignement Industriel.

Ensuite sur les débouchés qui s'offrent à nos élèves. En effet, nos garçons sont placés dans les entreprises textiles à leur sortie de l'Ecole. Ils sont assurés d'y trouver, dès leur entrée, une situation en rapport avec leurs études. Ils peuvent, s'ils ont les qualités nécessaires, y progresser rapidement. Par exemple, de nombreux anciens élèves ont été nommés contremaîtres avant 25 ans. Les postes de techniciens et d'agents de maîtrise sont aussi stables dans le textile que dans les autres professions, et la formation dispensée à l'Ecole permettra toujours aux anciens élèves de se reclasser, quelle que soit la conjoncture économique dans l'avenir.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner tous les renseignements que vous pourriez désirer. (Tel. 71.97.95) De même nous serions heureux de vous faire visiter nos installations si cela pouvait vous intéresser.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, à nos sentiments les plus dévoués.